



6 octobre 2022

(22-7569)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ITALIE: DÉCRET MINISTÉRIEL CONCERNANT LES NOUVELLES PROCÉDURES D'EXAMEN
DES DEMANDES INTERNATIONALES D'ENREGISTREMENT DE BREVETS ET DE MODÈLES
D'UTILITÉ QUI MENTIONNENT L'ITALIE – DU 13 NOVEMBRE 2019

Membre présentant la notification	ITALIE
--	---------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Décret ministériel concernant les nouvelles procédures d'examen des demandes internationales d'enregistrement de brevets ou de dessins et modèles industriels qui mentionnent l'Italie – du 13 novembre 2019
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2022/IP/ITA/22_6659_00_e.pdf https://ip-documents.info/2022/IP/ITA/22_6659_00_x.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié	
Nouvelles procédures concernant l'entrée d'une demande internationale d'enregistrement de brevets (ou de modèles d'utilité) dans la phase nationale lorsque l'Italie est mentionnée, indépendamment du fait que l'Organisation européenne des brevets soit mentionnée.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais, italien
Entrée en vigueur	4 décembre 2019
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	29 septembre 2022
Autres renseignements	La législation générale de l'Italie sur la PI est disponible à l'adresse de l'OMPI suivante: https://wipolex.wipo.int/fr/legislation/results?countryOrgs=IT
Organisme ou autorité responsable	<i>Ministry of Economic Development</i> (Ministère du développement économique) <i>Directorate General for the Protection of Industrial Property- Italian Patent and Trademark Office (UIBM)</i> (Direction générale de la protection de la propriété industrielle – Office italien des marques et des brevets (UIBM)) Tél.: 0039 06 47055678 Courrier électronique: simona.marzetti@mise.gov.it

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et réglementations notifiées au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.